

# COMPTRASEC

// Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale //

Working Papers

WPS/2017/22

<http://comptrasec.u-bordeaux.fr/working-papers>

## Le gouvernement de l'entreprise capitaliste. Enjeux -pour le droit du travail- et perspectives

Isabelle Ferreras



Ce Working Paper peut être librement téléchargé. Toute autre reproduction ou diffusion sous quelque format que ce soit nécessite l'accord préalable de son ou ses auteur(s) et du laboratoire COMPTRASEC. Le format de citation est précisé à la page suivante (références du document) et doit comporter le nom de l'auteur, le titre, COMPTRASEC-WPS/l'année de publication/le numéro de publication, tels qu'ils figurent dans le cadre ci-dessus.



# Le gouvernement de l'entreprise capitaliste. Enjeux -pour le droit du travail- et perspectives

Isabelle Ferreras - Chercheure qualifiée du FNRS-Bruxelles,  
Professeure Université de Louvain, Senior research associate, Labor  
and worklife program, Harvard Law School

Mars 2017

## ABSTRACT

We posit that the capitalist firm is best understood as a political entity, which needs to define a form of governance based on facts, in the context of a society that is driven by democratic ideals. This «political theory of the firm» raises a number of questions: Who makes decisions in a company? To what end? What resources does this governing structure have? Acknowledging that capitalist investors own shares in a public limited company (or any other organisation of capital) should not preclude us from designing a corporate power structure that is more democratic. And how can labour law support this goal? We are working to identify several conceptual issues by examining the concept of bicameral firms.

**KEYWORDS:** Company, government, participation, democracy.

## RÉSUMÉ

Nous posons l'hypothèse que l'entreprise capitaliste est mieux comprise comme étant une entité politique, dont le gouvernement est à penser pour lui-même et à l'appui des faits, dans le contexte d'une société animée par le projet démocratique. Différents enjeux se posent alors à cette «théorie politique de l'entreprise» : Qui participe au gouvernement ? Au service de quelles fins ? Quels sont les moyens du gouvernement ? La reconnaissance de la propriété des parts possédées par les apporteurs en capital dans la société anonyme (ou tout autre structuration du capital) ne peut empêcher de penser l'architecture des pouvoirs spécifique à la vie de l'entreprise, dans une perspective de démocratisation. Comment le droit du travail peut-il accompagner cette perspective ? Nous chercherons à en identifier quelques défis conceptuels en étudiant la proposition de l'entreprise bicamérale (Ferreras 2012).

**MOTS CLÉS :** Entreprise, gouvernement, participation, démocratie.

## RÉFÉRENCES DU DOCUMENT

**RÉF. I.** Ferreras, Le gouvernement de l'entreprise capitaliste. Enjeux -pour le droit du travail- et perspectives, COMPTRASEC-WPS/2017/22, Mars 2017.

© COMPTRASEC - 2017  
Information et soumission des textes :  
alexandre.charbonneau@u-bordeaux.fr

COMPTRASEC - UMR 5114  
Université de Bordeaux  
Avenue Léon Duguit  
33608 Pessac Cedex  
FRANCE.  
<http://comptrasec.u-bordeaux.fr/>

Le COMPTRASEC publie des Working Papers (WPS) en lien avec son séminaire annuel de recherche, reprenant les interventions des conférenciers invités depuis 2012. Les WPS ne constituent pas des contributions finalisées. Ils documentent les thématiques traitées, déterminées selon les axes de recherche qui gouvernent la vie du laboratoire. Le dépôt d'un WPS est une démarche volontaire et facultative de la part des chercheurs invités.

COMPTRASEC publishes Working Papers (WPS) connected with its annual research seminar, containing the speakers's contributions since 2012. The WPS are not finalized papers which document the treated thematic, determined in regard with the COMPTRASEC research area. The submission is voluntary and optional for the visiting scholars.

# Le gouvernement de l'entreprise capitaliste. Enjeux -pour le droit du travail- et perspectives

« Gouverner le capitalisme ? » prend au sérieux l'entreprise comme institution majeure du capitalisme. Dès lors, l'ouvrage traite de l'enjeu de son institutionnalisation, et en cela, constitue une interpellation des juristes en droit du travail qu'il appelle à s'impliquer avec force. Poursuivant le projet entamé dans « Critique politique du travail »<sup>1</sup>, ce livre<sup>2</sup> situe l'enjeu de son gouvernement dans une proposition d'histoire longue et critique de l'émancipation des rapports économiques capitalistes de la logique de la domesticité et de leur expansion au sein de la sphère publique démocratique, plaçant ces rapports au cœur d'un éclairage de la *contradiction capitalisme/démocratie*, d'inspiration marxienne. Alternative à la thèse du désencastrement de l'économie<sup>3</sup>, il situe la place des activités économiques résolument au cœur des luttes sociales pour la démocratisation des rapports politiques. Un parcours d'éclaircissement des fondements d'une sociologie de l'entreprise articulée autour d'une théorie politique de l'entreprise est proposé dans cet ouvrage, mêlant principalement théorie de l'entreprise, sociologie du travail, philosophie politique, théorie sociale et histoire des institutions politiques occidentales.

Ce livre en appelle à la constitution d'un champ scientifique articulé autour d'une sociologie compréhensive et critique de l'entreprise qu'il propose de nommer *théorie politique de l'entreprise*, afin de l'opposer explicitement à la dominante *théorie économique de la firme*, saturée d'économie orthodoxe ne connaissant que la rationalité instrumentale. Au niveau pratique, la proposition centrale ici faite est de reconnaître l'existence de deux rationalités comme permettant l'entreprise, qui en devient institution ; et au niveau conceptuel, comme la définissant. En opposition aux versions mono-rationnelles des théories libérale et marxiste, qui voient dans l'entreprise, au-delà du *nœud de contrats* – de subordination ou d'exploitation, le lieu de déploiement d'une rationalité uniquement instrumentale (la quête de profit pour le capitaliste et la quête du salaire pour le travailleur), la sociologie de l'entreprise avancée dans cet ouvrage se fonde sur une conception riche et profondément dialectique des *rationalités* comme motifs de l'action – au sens pleinement weberien du terme<sup>4</sup> – animant l'entreprise, rationalité instrumentale certes, mais toujours mêlée à une rationalité pleinement expressive, mieux cernée au travers de la proposition de 'rationalité politique'. Réalité complexe s'il en est, l'entreprise est située au cœur de la dynamique des démocraties capitalistes (Cohen et Rogers 1983) comme institution à démocratiser, pour des motifs de légitimité et d'efficience, en raison de la double rationalité qui l'anime, portée par deux classes d'acteurs sociaux, apporteurs en capital et investisseurs en travail. Or, la lecture de l'histoire des avancées démocratiques contre le despotisme de l'Antiquité à nos jours offre une vue incomparable sur ce qu'il convient de reconnaître comme une dynamique duale des rapports sociaux. Patriciens vs Plébéiens, Consuls vs Tribuns, Lors vs Commons, propriétaires terriens vs peuple, etc., le gouvernement de l'entreprise capitaliste, institution in fine politique, ressemble à une Angleterre dirigée par la seule House of Lords, son Conseil d'administration actuel, peuplé des propriétaires des parts de la société anonyme ou de leurs représentants.

1 I. Ferreras, *Critique politique du travail. Travailler à l'heure de la société des services*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.

2 L'ouvrage a fait l'objet d'un grand résumé, repris ici et initialement rédigé pour la revue Sociologies, avec les discussions de Christian Thuderoz et Corine Gobin, paru : <https://sociologies.revues.org/5296>

3 K. Polanyi, *The Great Transformation*, New York, Rinehart & Co, 1944.

4 M. Weber, *Economy and Society*, Berkeley, CA, University of California Press, 1922, réédité en 1978.

L'ouvrage propose une lecture des arguments avancés par les philosophes politiques du XVIII<sup>e</sup> siècle en lutte contre les despotismes politiques. Ces derniers cherchent à penser les conditions de légitimité des gouvernements représentatifs dans les Etats occidentaux, ce livre y voit les conditions – similaires - à mettre au gouvernement de l'entreprise contemporaine : limites contre l'absolutisme (*caractère raisonnable*), prise en compte des parties concernées (*légitimité*), *intelligence* du gouvernement. Ces conditions permettant l'avancée du projet de démocratisation de la société ont, à chaque époque, de l'Antiquité grecque aux Etats fédéraux en passant par l'Angleterre moderne, été concrétisées dans un design institutionnel « à deux chambres ». Ce dispositif institutionnel central dans les moments historiques de transition démocratique ne cessa d'être réinventé depuis l'Antiquité. Nous les identifions comme autant de cas d'un *moment bicaméral*.

On l'oublie trop souvent, comme aveuglés par une actualité imposant la réalité des entreprises multinationales comme celle de mastodontes intouchables de notre post-modernité *corporate* et *global*, les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles furent l'occasion de vives controverses et d'innovations dans le domaine du gouvernement d'entreprise. Réalité négligée aujourd'hui, les institutions imaginées par nos démocraties pour gouverner le capitalisme et son institution-phare, l'entreprise, ont été nombreuses et variées. La perspective de ce livre est volontariste et progressiste, elle s'ancre dans le fil de cette histoire à poursuivre. Ce livre se déploie au travers de trois parties qui cherchent à articuler autant de réponses aux questions suivantes : qu'est-ce qu'une entreprise ? (I), qu'est-ce que l'invention du bicamérisme ? (II), comment relire l'histoire du gouvernement de l'entreprise ? (III).

## I - Qu'est-ce qu'une entreprise ?

La recherche qui informe ce parcours s'ancre dans l'une des transformations majeures qui caractérise l'économie contemporaine : le travail humain a évolué. C'est en examinant ce qui fait la logique du travail contemporain, et ses problèmes, que s'imposa à nous l'idée qu'il importe d'inventer des institutions appropriées pour le gouverner. En effet, gouverner le travail comme du temps du régime productif industriel marqué par des faibles niveaux de qualification ne semble pas adapté à notre époque, marquée par un régime de services intense, dont le niveau de qualification de la « main-d'œuvre » est sans précédent dans l'histoire.

Dans une économie de la connaissance dominée par le secteur des services, l'ouvrier manuel, souvent illettré, occupé à la chaîne de l'usine, ne constitue plus l'idéal-type du travailleur ; encore moins le paysan, figure tutélaire de l'économie d'autrefois, du néolithique jusqu'à la sortie de la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, l'idéal-type du travailleur est plutôt constitué par la caissière de supermarché ou l'employé au *front-desk* d'une agence bancaire, travailleur orienté vers le service à la clientèle. Ainsi, les services – le secteur tertiaire – constituent actuellement plus de 75 % de l'emploi des économies occidentales. Une compréhension renouvelée de ce qu'est le travail appelle à une réflexion nouvelle sur l'entreprise comme institution de la société démocratique. L'économie des services ne peut se gouverner avec les mêmes institutions que celles d'une époque où la majorité des travailleurs étaient peu éduqués, confinés aux tâches d'exécution dans les ateliers et les usines, à l'écart du public. Quand les experts s'accordent pour identifier le « capital humain » comme le moteur principal de l'innovation<sup>5</sup>, il est nécessaire de comprendre que mettre les salariés au travail ainsi qu'on le faisait jadis – force de travail louée pour un certain nombre

---

5 D. Pink, *Drive: the surprising truth about what motivates us*, New York City, Riverhead, 2009; M.B. Carney & G. Isaac, *Freedom Inc.: Free Your Employees and Let Them Lead Your Business to Higher Productivity, Profits, and Growth*, NYC, Crown Business, 2009.

d'heures inscrites au contrat, « facteur de production » parmi d'autres – est contre-productif.

Au fond, pour commencer, il nous fallait répondre à cette question apparemment simple et pourtant ignorée par la sociologie du travail et de l'entreprise : qu'est-ce qu'une entreprise capitaliste (partie I) ? Deux modèles classiques se sont disputés la réponse à apporter à la question, la version de la théorie économique libérale et la version marxiste. Du point de vue des apporteurs en capital, l'action est pur déploiement de rationalité instrumentale : l'investissement dans l'entreprise est poursuivi dans le but d'un retour sur investissement. Quant au travail, pour la version libérale, le travailleur investit son temps contre un salaire, pour la version marxiste, sujet à l'exploitation capitaliste, le travailleur qui se vend comme un instrument en est réduit, contraint et forcé, à n'entretenir... qu'une relation instrumentale à son travail. Voilà l'aliénation que vit le travailleur constituée en obstacle à la reconnaissance du caractère proprement « politique » de l'expérience de travail dans le régime des services, c'est-à-dire expérience de mobilisation des conceptions sur le juste et l'injuste, confortant pourtant, de manière certes paradoxale donc difficile à reconnaître pour les tenants de l'option marxiste classique, la thèse de Marx du travail comme « essence de l'homme »<sup>6</sup>. Ces versions abandonnent l'expérience du travail à l'hégémonie de la rationalité instrumentale et ne seront dès lors pas adéquates pour décrire ce qu'est l'entreprise, c'est-à-dire ce qu'est cette organisation d'un point de vue sociologique, ce qui s'y noue.

Devant cette offre insuffisante pour relever le défi de la qualification de l'entreprise, nous en appelons à la constitution d'un champ scientifique à rassembler autour de ce que nous proposons d'appeler la « théorie politique de l'entreprise ». Pour relever ce défi, nous nous appuyons sur un ensemble de travaux dispersés dans les sciences sociales (droit, sociologie, psychologie, économie hétérodoxe, philosophie, etc.), qui se sont employés à révéler la complexité de l'entreprise en tant qu'institution en général, et le foisonnement de rationalités qui l'anime. Dans cette perspective, nous nous penchons sur ce qui fait la logique profonde du travail, logique sociologique d'une activité qui prend place dans ce lieu de vie qu'est l'entreprise capitaliste. Le travail est le corps vivant de l'entreprise. Sans les personnes au travail, pas d'entreprise. Dès lors, qualifier cette réalité – savoir de quoi, au fond, il s'agit – est une question capitale. De la réponse à cette question dépendra la nature des institutions auxquelles on confiera le soin de gouverner le travail, et par là même, l'entreprise capitaliste. À l'heure de la tertiarisation et de la digitalisation de l'économie et de l'extension du modèle des services à l'ensemble des secteurs économiques, le travail mérite d'être analysé comme une expérience dont la logique est *expressive* (compris comme la mobilisation du sens que les acteurs donnent à leurs actions), *publique* (compris comme inscription dans la sphère publique de la société) et *politique* (compris comme la mobilisation des conceptions sur le juste et l'injuste) ; son caractère politique se voit animé par l'attente de la justice démocratique (compris comme participation à la décision, en vertu d'un principe d'égalité, de toutes les personnes concernées)<sup>7</sup>.

Equipés de cette compréhension *politique* de l'expérience du travail, nous montrons que l'entreprise ne peut pas être comprise comme la *chose*, l'instrument des « apporteurs en capital ». Elle est *au moins tout autant* le lieu de l'investissement des « investisseurs en travail ». Ces personnes qui contribuent à l'entreprise par leur travail, *font*, jusqu'au sens matériel du verbe, l'entreprise. Pourtant, l'entreprise (*firm*) est gouvernée par les « apporteurs en capital » comme si elle n'était que « société » (*corporation*),

6 D. Méda, *Le travail. Une valeur en voie de disparition*, Paris, Aubier/Flammarion, 1995.

7 I. Ferreras, *Critique politique du travail. Travailler à l'heure de la société des services*. Paris, Presses de Sciences Po, 2007.

lieu de déploiement de la rationalité instrumentale<sup>8</sup>. Le gouvernement de l'entreprise capitaliste est aujourd'hui justifié par une logique qui ne correspond pas à ce qui fait sa réalité. Non, l'entreprise n'est pas uniquement une société anonyme dont les actionnaires détiennent des parts dans l'attente d'un retour sur investissement maximal. Au contraire, nous proposons de rendre compte de l'entreprise comme d'une institution animée par la rencontre et le déploiement de deux rationalités : *instrumentale et politique*. Le gouvernement actuel de l'entreprise en devient par conséquent illégitime, non raisonnable et peu intelligent. Le gouvernement de l'entreprise apparaît comme *illégitime*, car seul un de ses deux corps constituants y est représenté. Cette situation apparaît du même coup comme *non raisonnable*, car elle laisse l'entière responsabilité du pouvoir aux mains des intérêts d'un unique groupe d'acteurs – les apporteurs en capital<sup>9</sup>. Enfin, on peut douter qu'un tel gouvernement manifeste des excès d'*intelligence*. L'argument pèse d'autant plus qu'il touche au moteur même de la croissance de l'économie occidentale : une économie de services fondée sur l'innovation, aussi dénommée « économie de la connaissance ». Y compris du point de vue de la pure efficacité donc, la stratégie « monocamérale » - comme nous allons la dénommer - pose questions.

## II - Proposition : du bicamérisme politique au bicamérisme économique

Ce constat selon lequel le travail – c'est-à-dire l'expérience concrète du fait de travailler – est pétri par une attente de justice démocratique implique-t-il que l'on réviserait aujourd'hui le mode de fonctionnement de l'entreprise capitaliste ? Oui. La deuxième partie de cet essai s'ouvre sur l'étude de la manière dont, au cours de l'histoire, les sociétés occidentales ont fait face à l'avancée des exigences d'auto-détermination démocratique. Pour évoluer du despotisme au gouvernement représentatif, nos sociétés occidentales sont passées par ce que nous identifions comme un « moment bicaméral ». Le saut à opérer sera aussi simple au plan de l'analyse qu'il est radical au plan des conséquences pratiques : le gouvernement de l'entreprise doit cesser de ne privilégier qu'une de ses deux logiques fondatrices, qu'un seul de ses deux acteurs constituants, à savoir les apporteurs en capital, au détriment de l'autre. Relire l'histoire du bicamérisme politique permet de mesurer combien la reconnaissance de cette logique duale se trouve au cœur même des avancées démocratiques et de la solution que les sociétés occidentales en transition démocratique ont trouvée pour sortir de l'Ancien Régime. Nous passerons dès lors en revue les principales théories du bicamérisme politique afin d'en saisir les justifications.

L'étude du gouvernement bicaméral se révélera féconde. Le gouvernement de l'entreprise, son pouvoir exécutif, pourra ainsi être repensé comme responsable, non plus devant les seuls apporteurs en capital, mais devant les deux corps constituants de l'entreprise, les apporteurs en capital et les investisseurs en travail, qui, ensemble, font l'entreprise. Dans le régime bicaméral, les deux groupes sont représentés au travers de leurs représentants au sein de *deux Chambres*. Celles-ci garantissent une représentation propre et forcent les deux corps constituant l'entreprise à coopérer pour peser ensemble en tant que pouvoir législatif, chaque Chambre devant se prononcer à 50% plus 1 voix pour valider toute proposition faite

8 Robé insiste sur une clarification fondamentale à opérer entre les concepts de société et d'entreprise. Autant le droit (des sociétés) connaît la société – 'anonyme' (*corporation*) –, l'entreprise (*firm*), réalité bien plus large que le contrat de société, a été, elle, « oubliée par le droit » J. Ph. Robé, « L'entreprise oubliée par le droit », <http://www-ecole.org>, 2001 ; « L'entreprise et le droit », PuF, Que sais-je ? 3442, 1999, 128p.

9 L'histoire valide l'idée d'une tendance hégémonique de tout groupe en position dominante à éliminer les embryons de contre-pouvoir. Ainsi, quand le cadre légal le permet, les entreprises luttent activement contre les velléités de coalition des travailleurs qu'ils identifient comme une menace contre leurs intérêts ; ne parlons pas des velléités de syndicalisation. Les pratiques d'*union-busting*, d'intimidation, de chantage au licenciement ou d'assassinat de leaders syndicaux hors d'Europe ne font que l'illustrer. Voir le Rapport annuel des violations des droits syndicaux publié par la Confédération syndicale internationale.



par le Comité de direction. Le gouvernement de l'entreprise devient alors un véritable « gouvernement représentatif » (Manin 1995). Responsable devant chacune des deux Chambres, le *top management* de l'entreprise (qu'il soit appelé Comité de direction, comité exécutif, le CEO et son équipe) se trouve ainsi chargé de trouver des compromis productifs dans l'intérêt des *deux* parties, et non plus d'une seule.

Le « bicamérisme économique » se propose donc de comprendre, et de reconnaître, le fait que l'entreprise est animée par deux types de rationalités (*politique et instrumentale*), alors que les conceptions classiques dominantes ne lui reconnaissent qu'une seule logique fondatrice, la rationalité instrumentale. Il représente une proposition d'institutions appropriées aux défis du gouvernement de l'entreprise contemporaine, à savoir : que l'entreprise soit gouvernée de telle sorte que la logique instrumentale portée par les apporteurs en capital soit respectée (en particulier, ses besoins d'efficacité et de quête de profit) tout en l'amenant à reconnaître la logique *politique* qui est au cœur du travail et de l'aventure même de l'entreprise. Issue de ce compromis, l'entreprise capitaliste, devenue bicamérale, peut enfin légitimement prétendre appartenir à nos démocraties. Et elle se rend du même coup plus à même de relever le défi de l'innovation auquel elle doit aujourd'hui faire face, faisant droit aux attentes de reconnaissance politique – la justice démocratique – des salariés qui conditionne leur contribution.

À l'heure où le capitalisme a pris l'ascendant sur les États, au moment où les firmes mondialisées édictent leurs propres règles et pratiquent *dumping social et shopping juridique* entre les législations qui leur sont les plus favorables, le gouvernement du capitalisme ne peut plus être laissé aux seules mains des capitalistes. En l'absence d'institutions de souveraineté démocratique au niveau mondial, il est d'autant plus nécessaire de traiter l'entreprise pour ce qu'elle est, à savoir une institution pleinement politique, siège d'un rapport de force et pesant sur la vie de ceux qu'elle implique. Les citoyens-salariés manifestent à la fois une forte attente de rénovation de l'entreprise et une « faim démocratique » (Ferreras 2007b). Il est donc temps de la doter d'un système de pouvoirs (et donc de contre-pouvoirs) digne de ce que les philosophes du droit et les fondateurs des États modernes avaient envisagé. À l'heure de l'économie des services, les entreprises performantes dépendent de la qualité de l'implication de leurs salariés. Leur succès dépend de leur aptitude à transformer une collection de compétences en une capacité collective à innover, pour répondre aux demandes du client de la manière la plus adéquate possible. Inscrit dans l'histoire longue du développement des institutions politiques et économiques des démocraties libérales, le bicamérisme économique est une proposition qui se veut également apporter une réponse aux exigences des entreprises innovantes.

### **III - Histoire critique : de la gestion du travail au gouvernement de l'entreprise**

L'attente de démocratie au travail est-elle étonnante ? Pas vraiment. Elle s'inscrit dans une histoire séculaire de luttes pour l'émancipation : au plan individuel via la montée de l'individualisation des droits, et au plan collectif *via* la démocratisation de la société, cette lutte pour l'autodétermination collective. Nous avançons la proposition que l'histoire du capitalisme peut se lire de manière critique comme une lutte, tâtonnante, pour l'émancipation du travail, avec sa transition lente, faite de victoires et de reculs, du règne de la domesticité vers la sphère publique des sociétés démocratiques : depuis l'instauration d'un droit du travail séparé du Code du commerce à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en passant par le droit à la représentation syndicale et à la négociation collective, la protection sociale pilotée par les partenaires sociaux, les comités d'entreprise et conseils de prévention et sécurité au travail, jusqu'à la codétermination (*Mitbestimmung*) allemande, système de 'fausse parité' au sein d'un gouvernement resté monocaméral de l'entreprise, et les récents comités d'entreprise européens. Toutes ces institutions traduisent l'idéal d'une reconnaissance progressive de la sortie du travail des coordonnées de la sphère privée et de la pleine participation de

celui-ci à la sphère publique de nos démocraties. Ultimement, c'est à la nécessité d'expérimenter de nouvelles institutions, plus prometteuses pour nos démocraties, plus productives socialement et économiquement, que cette discussion espérera contribuer. En proposant une distinction entre la participation à la *gestion*, pour laquelle les finalités du travail restent définies par les apporteurs en capital, et le *gouvernement* du travail, qui permet aux travailleurs et à leurs représentants de peser sur les finalités du travail et de l'entreprise, cette partie rend compte des formes historiques connues dans la gestion et le gouvernement du travail. Elles vont du « gouvernement monocaméral de capital » (l'entreprise capitaliste actuelle, même dotée de conseil d'entreprise et de délégation syndicale) au « gouvernement monocaméral de travail » (la coopérative de travailleurs), en rendant visible un point pivot de ce spectre : le gouvernement bicaméral de l'entreprise. Ainsi on comprendra que la formule allemande de *Mitbestimmung* reste une formule monocamérale (car représentants des travailleurs et du banc patronal siègent à –fausse– parité au sein de la même assemblée), mais la formule institutionnelle réelle connue la plus proche du basculement vers la formule bicamérale.

### Faire de la sociologie critique, c'est faire proposition

A la fin du livre, le lecteur trouve une Annexe traitant de vingt-quatre objections que l'on peut adresser à la proposition du bicamérisme économique. L'éditeur, les Presses universitaires de France, doit être remercié pour avoir soutenu un exercice étranger à l'académisme, mais au fond bien académique. Notre but dans cet ouvrage était de pousser l'analyse jusqu'à la proposition. Car vu l'urgence du diagnostic, la seule posture du diagnostic ne pouvait suffire. Les chercheurs ont également une responsabilité de proposition. L'enjeu de ce livre est de permettre la réception de l'analyse, en la rendant appropriable et discutable par le moyen de la proposition. Sans elle, la réception est difficile, les nuances prennent le dessus, l'analyse se fait moins tranchante. Elaborer une proposition concrète qui mette l'analyse en pratique, voilà comment forcer la porte d'un moment de validation, pensé comme consubstantiel à l'enquête, une manière de faire retour sur la capacité des acteurs sociaux à se prononcer sur l'analyse. En général, les enjeux théoriques débordent peu des cénacles académiques. Puis, un jour, on constate qu'une politique s'appuie sur une idée mal fondée, inspirée d'une théorie qui n'avait jamais été débattue en dehors de cercles confinés... En se forçant à aller jusqu'à la proposition pratique, le chercheur fragilise sa position, car il livre son analyse à la critique, celle du public, celle des acteurs sociaux... Il transgresse aussi un tabou en apportant la preuve que la science ne peut pas être « neutre »<sup>10</sup>. Pourtant, c'est cette position inconfortable qui nourrit le programme des sciences sociales critiques.

---

<sup>10</sup> En revendiquant cette posture épistémologique, ce travail s'inscrit dans la catégorie des sciences critiques théorisée par Habermas (*Knowledge and Human Interests*, Boston, Beacon Press, 1971, p. 301-317). Pour Habermas, la science n'existe pas en dehors d'une motivation, d'un « intérêt de connaissance ». Nulle existence possible donc pour une science qui se pense neutre, objective, indépendante de son contexte social. Même la plus « dure » des sciences, celle qui s'estime guidée par l'objectivité la plus honnêtement fondée se voit mue par un intérêt de connaissance – le physicien ou l'ingénieur : la maîtrise de la nature, la construction d'un pont qui ne doit pas s'écrouler ; le médecin : la guérison du malade ; l'historien : la compréhension des motifs des assassins de Jules César. Dès lors, les chercheurs en sciences sociales – de la société contemporaine – ne peuvent que reconnaître qu'ils sont eux-aussi, par excellence, mus par un intérêt de connaissance, et d'explicitier leur choix. Habermas repère trois « intérêts de connaissance » possibles : le contrôle (la domination), l'intercompréhension et l'émancipation. À côté, respectivement, des sciences du contrôle et des sciences de l'intercompréhension, Habermas appelle « sciences critiques » le pôle de la recherche scientifique qui s'organise en vertu de l'intérêt d'émancipation. Le présent travail en est une contribution, qui se fonde, d'un point de vue méthodologique, sur les « intuitions critiques » des acteurs (I. Ferreras, *Critique politique du travail. Travailler à l'heure de la société des services*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007) au départ desquelles sont élaborées l'analyse. La contribution spécifique des sciences critiques à la société démocratique vise l'augmentation des capacités des citoyens à comprendre leur situation historique et sociale, à saisir les dynamiques de la société à laquelle ils appartiennent et à augmenter leurs capacités d'agir sur elle dans le but de participer au renforcement de leur autonomie (versus hétéronomie) collective. On rejoint ici le projet formulé par Castoriadis (*L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1999) de contribuer au projet d'« autonomie collective » de la société démocratique.



La question qui donne son titre à ce livre espère permettre d'identifier comment renouer avec un chemin, tragiquement perdu par la gauche, vers des victoires sur la voie du projet de démocratisation de la société. Comme répondant à l'appel de Bruno Trentin<sup>11</sup> qui voyait dans l'abandon de la lutte contre l'aliénation du travail - l'appel ultime de Marx - la cause majeure de l'épuisement du projet porté par les forces progressistes, ce livre invite les chercheurs critiques à reconnaître la portée pleinement *politique* de l'institution qu'est l'entreprise, au-delà de son masque économique, à en identifier les caractéristiques, à en retracer l'histoire des modes de gouvernement, en vue de son émancipation des coordonnées du despotisme de la sphère privée – au service des apporteurs en capital. C'est le programme de travail d'une entreprise forcément collective, plus qu'un traité définitif qui est ici avancé. Il en va de la pertinence de la sociologie du travail et de l'entreprise comme de notre avenir démocratique. Au moment où nos opinions publiques déplorent la perte de capacité des élus à gouverner le devenir commun, ce livre identifie une des réponses-clés à apporter à la question : il faut poursuivre le projet séculaire de démocratisation de la société, dans le champ économique. A l'heure *globale*, l'engagement pour la démocratie doit se déployer au niveau de l'entreprise.

---

11 B. Trentin, *La Cité du travail. Le fordisme et la gauche*, Paris, Fayard, 2012.

# COMPTRASEC

// Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale //

## Pour aller plus loin

**C. Castoriadis,**

*L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1999.

**M.B. Carney & G. Isaac,**

*Freedom Inc.: Free Your Employees and Let Them Lead Your Business to Higher Productivity, Profits, and Growth*. NYC, Crown Business, 2009.

**J. Cohen & R. Joel,**

*On Democracy. Toward a Transformation of American Society*, New York, Penguin Books, 1983.

**I. Ferreras,**

*Critique politique du travail. Travailler à l'heure de la société des services*. Paris, Presses de Sciences Po, 2007.

**I. Ferreras,**

«Mouvements syndical et alter-mondialiste : la nouvelle donne», *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 2007b, Spring, 1, pp. 111-126.

**J. Habermas,**

*Knowledge and Human Interests*, Boston, Beacon Press, 1971.

**B. Manin,**

*Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Calmann-Lévy, 1995.

**D. Méda,**

*Le travail. Une valeur en voie de disparition*, Paris, Aubier/Flammarion, 1995.

**D. Pink,**

*Drive: The Surprising Truth About What Motivates Us*, New York City, Riverhead, 2009.

**K. Polanyi,**

*The Great Transformation*, New York, Rinehart & Co, 1944.

**B. Trentin,**

*La Cité du travail. Le fordisme et la gauche*, Paris, Fayard, 2012.

**M. Weber,**

*Economy and Society*, Berkeley, CA, University of California Press, 1978.



RÉF. I. Ferreras, Le gouvernement de l'entreprise capitaliste. Enjeux -pour le droit du travail- et perspectives, COMPTRASEC-WPS/2017/22, Mars 2017.

# COMPTRASEC

// Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale //

Ce Working Paper peut être librement téléchargé. Toute autre reproduction ou diffusion sous quelque format que ce soit nécessite l'accord préalable de son ou ses auteur(s) et du laboratoire COMPTRASEC. Le format de citation est précisé à la page suivante (références du document) et doit comporter le nom de l'auteur, le titre, COMPTRASEC-WPS/l'année de publication/le numéro de publication, tels qu'ils figurent dans le cadre ci-dessus.

<http://comptrasec.u-bordeaux.fr/working-papers>

© COMPTRASEC - 2017

Information et soumission des textes :  
alexandre.charbonneau@u-bordeaux.fr

COMPTRASEC - UMR 5114  
Université de Bordeaux  
Avenue Léon Duguit  
33608 Pessac Cedex  
FRANCE

<http://comptrasec.u-bordeaux.fr/>



**RÉF.** I. Ferreras, Le gouvernement de l'entreprise capitaliste. Enjeux -pour le droit du travail- et perspectives, COMPTRASEC-WPS/2017/22, Mars 2017.